



Aubervilliers, le 6 avril 2016

**Logement pour toutes et tous !
La Municipalité s'associe au rassemblement du 7 avril 2016 à 18h00 devant le Conseil
régional d'Ile-de-France**

Le 17 mars dernier, le Conseil régional d'Ile-de-France a adopté le dispositif dit « anti-ghettos ». Un dispositif qui vise à supprimer les subventions allouées à la construction de logements sociaux dans les villes de plus de 30%.

Avec plus de 40 % de logements sociaux sur son territoire, la ville d'Aubervilliers est concernée au premier plan en risquant de perdre chaque année des subventions.

Par cette décision, Valérie Pécresse, Présidente du Conseil régional, aggrave la situation du logement en Ile-de-France. La diminution du nombre de logements construits favorisera la spéculation immobilière et la hausse des loyers.

Cette loi « anti-ghetto » est mal nommée, elle va renforcer les ghettos de riches car rien n'est prévu pour faire respecter la loi qui exige un minimum de 25% de logements sociaux dans toutes les communes.

A Aubervilliers, 8000 demandes de logements sont déposées. La Région veut les ignorer !

Pour protester contre cette décision, la Maire Mériem Derkaoui et la Municipalité s'associent au rassemblement organisé **le jeudi 7 avril 2016 à 18h00 devant le Conseil régional d'Ile de France * à l'occasion de la séance publique.**

La Municipalité invite les Aubervillariennes et Aubervillariens à s'y rendre nombreuses et nombreux.

La Municipalité

* 33 rue Barbet de Jouy – Paris 7^{ème} (Métro Saint François-Xavier)